AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (22)ItemMarie Moret à madame Éthiou-Pérou, 22 août 1882

# Marie Moret à madame Éthiou-Pérou, 22 août 1882

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)** 

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (380r, 381v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Éthiou-Pérou, 22 août 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plateforme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50778">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50778</a>

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)

Date de rédaction22 août 1882

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinataireÉthiou-Pérou (Paris)

Lieu de destination2-4, rue de Damiette, Paris

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméMarie Moret répond à la lettre de madame Éthiou-Pérou du 21 août 1882 relative à l'édition d'un volume, à la place de Godin, qui siège au conseil général de l'Aisne. Elle lui demande des échantillons de papier et la prie de lui communiquer le prix du tirage et du brochage pour 500 exemplaires et pour 1 000 exemplaires. Elle lui signale que Godin préférerait une justification qui convienne à la fois à un volume de format in-8° et à un volume in-18°.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

#### Édition

Personnes citées

- Conseil général de l'Aisne
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Œuvres citées<u>Godin (Jean-Baptiste André)</u>, <u>Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action</u>, <u>Paris, Guillaumin</u>, <u>A. Ghio, 1883</u>. Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

IN mother to make me.

Materna Ethicas - Derres -The firster stant ou Consell gentlate & est miss can settle dalle que an sur absence til ghis commissence be note cette d' tien . A forme against le desser of the fine he given And prescrible our to question qu'il roun a passe the 20; the warm proces to means frien presser, were given immques, Des charatillous de provinces convenable pour le voisse in question so eyent amount I resort the fatin, de la recin

Variably and is die quel wait to poor he trage et be frachage. from the exemplanter. at pour 1000 examplaires? infin je vrais a vanoni la MULATURE IN 120 My malant Ciri . Lines carringly ren mounts In just touchon que convant callediversions a 8 in 8 On the want you the favor prefuencial live quilibration que de prettet un lavier. à & và - 8 20 à 8 m - 18 for some entante bone in paint

00

more le trace in voter printification A, un aute Mack in justification B sparimable à la fois pour IN & et pour in 18. to faishout materillement si with during justification etait doopter, employer des caractoris place petite que cour de soutre anstrile touse paire liener Me care la mage. Visible don- unroger av. nowhear amilite arec la justification 3 es not represent tur le

Middle agrein ! Nonsanne, mer sivilités parfaites

. A. about